

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
335-2-33

1987

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1
1990-12

Amendement 1 à la Publication 335-2-33 (1987)

**Sécurité des appareils électrodomestique
et analogues**

Deuxième partie:

Règles particulières pour les moulins à café à
couteaux et les moulins à café à broyeur

Amendment 1 to Publication 335-2-33 (1987)

**Safety of household and similar electrical
appliances**

Part 2:

Particular requirements for coffee mills and
coffee grinders

© CEI 1990 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

PREFACE

Le présent amendement a été établi par le Comité d'Etudes n° 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Le texte de cet amendement est issu du document suivant:

Règle des Six Mois	Rapport de vote
61(BC)590	61(BC)645

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Titre

Remplacer le titre de cette deuxième partie par:

Règles particulières pour les moulins à café à couteaux, les moulins à café à broyeur et les moulins à grain.

1 Domaine d'application

1.1 Remplacer le premier alinéa par:

La présente norme s'applique aux moulins à café à couteaux, aux moulins à café à broyeur et aux moulins à grain qui sont destinés à un usage domestique seulement. La capacité de la trémie de ces appareils n'est pas supérieure à 500 g pour les moulins à café et à 3 litres pour les moulins à grain.

Dans le deuxième commentaire, remplacer "les moulins à café à couteaux ou à broyeur" par "les moulins à café à couteaux ou à broyeur et les moulins à grain".

2 Définitions

2.2.30 Remplacer ce paragraphe par:

La charge normale est la charge obtenue lorsque l'appareil fonctionne dans les conditions suivantes, tout dispositif de commande qui peut être réglé par l'utilisateur étant réglé à la position qui donne la mouture la plus fine:

- les moulins à café sont chargés avec du café grillé;
- les moulins à grain sont chargés avec du blé.

PREFACE

This amendment has been prepared by IEC Technical Committee No. 61: Safety of Household and Similar electrical Appliances.

The text of this amendment is based on the following documents:

Six Months' Rule	Report on Voting
61(C0)590	61(C0)645

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the Voting Report indicated in the above table.

Title

Replace the title of this Part 2 by:

Particular requirements for coffee mills and coffee and grain grinders.

1 Scope

1.1 Replace the first paragraph by:

This standard applies to coffee mills, coffee grinders and grain grinders intended for household use only. The capacity of the hopper of these appliances is not greater than 500 g for coffee mills and coffee grinders and 3 litres for grain grinders.

In the second explanation replace "coffee mills and coffee grinders" by "coffee mills, coffee grinders and grain grinders".

2 Definitions

2.2.30 Replace this subclause by:

Normal load denotes the load obtained when the appliance is operated under the following conditions, any control which can be adjusted by the user being set to the position giving the smallest grain size:

- coffee mills and coffee grinders are loaded with roasted coffee beans;
- grain grinders are loaded with wheat.

NOTES

1 Pendant le fonctionnement, l'appareil est légèrement secoué ou tapoté.

2 En cas de doute, les grains de blé ou de café sont conditionnés pendant 24 h à une température de $30\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$ dans l'air dont l'humidité relative est de $(60 \pm 2)\%$ avant de commencer l'essai correspondant. Après conditionnement, il est vérifié que la teneur en eau du blé n'est pas supérieure à 13% ou que les grains de café ont une densité de $0,65\text{ g/cm}^3 \pm 0,03\text{ g/cm}^3$.

3 Lorsque la notice d'instructions indique que le moulin peut moudre du maïs, le blé est remplacé par du maïs.

2.2.102 Remplacer le premier alinéa par:

Un moulin à café à broyeur (un moulin à grain) est un appareil conçu pour broyer des grains de café (des graines et des céréales) au moyen de disques, cylindres, cônes ou dispositifs similaires.

11 Echauffement

11.7 Ajouter:

Les moulins à grain sont mis en fonctionnement jusqu'à ce que 1 kg de blé ait été moulu. La trémie des moulins à grain à chargement fractionné est remplie plusieurs fois si nécessaire, avec une période de repos de 30 s entre chaque remplissage.

20 Stabilité et dangers mécaniques

Ajouter:

Paragraphe complémentaire:

20.101 Les vis d'approvisionnement ne doivent pas être accessibles au doigt d'épreuve représenté à la figure 1, à moins que la plus grande dimension intérieure transversale de la trémie ne soit inférieure à 45 mm lorsque la mesure est effectuée à une distance de 100 mm ou plus du bord supérieur de la vis d'approvisionnement.

La vérification est effectuée par examen et par des mesures.